**RAPPORT DE LA PRESIDENTE**

Assemblée Générale de l’Association SAUVER LE JARDIN ROUSSY

Le 25 novembre 2022

Je vous remercie de votre fidélité à notre Association.

Comme vous pourrez le constater, nous sommes actifs malgré les perturbations dues au COVID en 2020 et 2021.

Pour cette Assemblée, vous avez à disposition des copies :

* Du bilan
* Du procès-verbal de l’AG du 16 novembre 2021
* Et de l’interpellation de la Présidente au conseil communal du 11 mai 2022 et réponse de la Municipalité

Vous pouvez aussi consulter :

* Une présentation sur les activités de cette année
* Une copie du dossier que nous avons préparé pour la Municipalité, pour la séance du 22 mars 2022 au sujet de notre désaccord sur l’implantation d’un grill dans le Jardin Roussy.

J’assure la Présidence de l’Assemblée, accompagnée de Caroline Bertrand, secrétaire et comptable de notre Association.

Pierre Frey, membre du comité ne peut pas participer à notre Assemblée. Il a quitté notre Commune. L’éloignement et des problèmes de santé l’empêchent de remplir un rôle au sein de notre Comité. Le 21 novembre, j’ai reçu sa démission du Comité.

Il manifeste son inquiétude pour le jardin, le château et la zone riveraine qui sont de plus en plus sous la pression d’aménagements urbanistiques qui empiètent sur la zone verte. Il s’est retiré à Orbe, dans une belle maison du XVIIIe siècle qu’il a restaurée.

Nous remercions Pierre Frey qui nous a permis de réaliser une conférence le 19 mai 2019 avec Mme Emmanuelle Bonnemaison, architecte paysagiste. Le résultat de cette collaboration est une étude historique, dendrologique et paysagère sur le JARDIN ROUSSY. Une présentation a été faite auprès de la Municipalité le 18 mars 2019. En aparté, je rappelle régulièrement à notre nouvelle Municipalité le travail de Mme Bonnemaison visible dans son intégralité, sur notre site [www.jardinroussy.ch](http://www.jardinroussy.ch).

Nous avons profité du savoir de M. Pierre Frey, Professeur honoraire de l’EPFL. Il reste ouvert à des échanges téléphoniques ou autres dont nous pourrions avoir besoin.

Il a déjà sollicité une historienne de Lausanne avec laquelle nous avons pris contact. Nous allons organiser une rencontre pour parler de l’avenir de notre Association.

Merci encore à Pierre.

Les sujets que nous avons abordés durant l’année sont :

INSTALLATION D’UN GRILL DANS LE JARDIN

Séance du 22 mars difficile et tendue.

J’étais accompagnée de Francis Kilchenmann, ancien responsable des jardiniers de La Tour-de-Peilz pendant plus de 30 ans, maintenant à la retraite.

La Municipalité n’a pas cédé sur son idée. Toutefois, le grill n’a pas été installé comme prévu au milieu du Jardin, mais près de l’aire de jeu des enfants.

Suite à cette décision, la Présidente a présenté une interpellation au conseil communal demandant à la Municipalité de prendre des mesures pour protéger le Jardin de toute nouvelle installation.

La réponse de la Municipalité se fait générale et annonce une étude sur le Jardin Roussy.

Je suggère alors que les services de la Commune prennent contact avec Mme Emmanuelle Bonnemaison, architecte-paysagiste, qui a fait un rapport historique sur le Jardin ROUSSY. Rappel du rapport remis à la Municipalité le 18 mars 2019, avant la conférence du 19 mai, et disponible sur notre site [www.jardinroussy.ch](http://www.jardinroussy.ch)

BIOTOPE

Lors de la séance du 22 mars, nous avons pu aborder le sujet du biotope, abandonné. L’ancien Syndic a confirmé son éternelle position : il n’y pas de biotope dans le jardin Roussy. Il a eu fort à faire avec Francis qui est à l’origine de la création du biotope en 1983...

Depuis, la nouvelle Municipalité nous a écouté. L’eau a été remise à cet endroit et, tout naturellement, la végétation a poussé.

QUAI ROUSSY

La Municipalité a travaillé pour obtenir un changement du nom du quai nommé, jusqu’en février dernier, « quai d’Entre-deux-Villes ». Nous les avons remerciés d’avoir obtenu une nouvelle nomination cadastrale au nom de Quai Emile-Louis Roussy ». Leur communication est en copie dans le dossier que vous pouvez consulter.

SEQUOIA dans le Jardin

Suite aux demandes des habitants et promeneurs, nous avons abordé la Municipalité le 5 septembre.

Maximilien Walter, chef de service par intérim, sous l’autorité d’Elise Kaiser, Municipale Urbanisme et Travaux Publics, nous a informé de l’action de ses services qui font appel à un arboriste expert.

Un suivi est organisé.

La Municipalité a communiqué son inquiétude et ses actions à ce sujet dans 24 Heures des 24‑25 septembre.

NOX ORAE

A nouveau, (le 1er septembre 2022) nous avons envoyé des photos des dégâts faits sur la pelouse du jardin par les concerts de Nox Orae. Nox Orae s’est étendu avec les années et il occupe plus de la moitié du parc pendant plusieurs jours. Une réponse peu convaincante répète que le jardin Roussy ne doit pas être sanctuarisé. Les dégâts en 2018 sur le saule pleureur et en 2021 sur l’araucaria sont impossibles à prouver… les arbres ont été coupés et non remplacés. La Municipalité tolère et trouve que des dégâts temporaires sur les pelouses sont inévitables !!!

*Nuisances sonores dues au Festival : j’ai été sollicitée pour participer à une séance le 10 octobre, par un groupe d’habitants, riverains du Jardin Roussy, essayant d’aborder ce problème. Très difficile de faire passer ce sujet. Il est traité par le service FAMILLE, JEUNESSE SPORT ET CULTURE. J’ai conseillé à ce groupe de continuer car, d’après les descriptions des nuisances décrites, cela est intolérable.*

VISITE DU JARDIN ROUSSY le 2 juin 2023

Suite à la demande de l’Université Populaire de La Riviera, j’ai pris contact avec Mme Emmanuelle Bonnemaison qui s’est engagée à nos côtés. Elle pourra commenter la visite d’une façon très professionnelle et probablement répondre aux questions posées.

AVENIR DE L’ASSOCIATION

Dans 2 courriers dont notre convocation à l’Assemblée Générale, nous avons sollicité les membres de l’Association afin que notre comité puisse se renouveler.

Je n’ai pas eu d’appel ou de courrier à ce sujet, ce qui nous amène à une réflexion sérieuse pour l’avenir. Avec le retrait du comité de Pierre Frey, nous souhaitons renforcer notre équipe. Nous aborderons ce sujet au point 6 de note Assemblée.

Je vous remercie de votre écoute et aborde maintenant les points de l’ordre du jour avec Caroline notre secrétaire.

Anne Marie Arnaud